



— GARES DE LYON, DE BERCY — ET D'AUSTERLITZ

AMÉLIORATION DES PARCOURS USAGERS

Communiqué de presse

13 février 2019

Île-de-France Mobilités dresse le bilan de la concertation

Le projet d'amélioration des parcours usagers des gares de Lyon, de Bercy et d'Austerlitz a fait l'objet d'une concertation, du 10 septembre au 13 octobre 2018. L'objectif : faciliter les correspondances et la liaison entre les gares, optimiser l'intermodalité autour de ces 3 gares pour simplifier le quotidien des usagers et améliorer les services et la signalétique dans les gares. La concertation a permis de recueillir 511 avis sur ces questions, ce qui va permettre d'alimenter les études en cours.

UNE CONCERTATION MENÉE PAR ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

Géographiquement proches et complémentaires en terme d'offre de transport, les gares de Lyon, de Bercy-Bourgogne-Pays d'Auvergne et d'Austerlitz accueillent **plus de 200 millions de voyageurs par an**. Les parcours des usagers y sont particulièrement complexes et les acteurs nombreux (Ville de Paris, RATP, SNCF). En tant qu'autorité organisatrice des mobilités, et pour être au plus proche des attentes des voyageurs, Île-de-France Mobilités a conduit une concertation sur les parcours usagers dans ces trois gares. Une rencontre sur le terrain a été réalisée dans chaque gare et une réunion publique à la mairie du 12^e arrondissement a permis d'approfondir les échanges et les questionnements.

La concertation a permis d'impliquer les premiers bénéficiaires de ces améliorations. À travers un temps d'échange, ils ont pu faire part de leurs difficultés de parcours au quotidien dans les gares et entre les trois gares. Grâce à la carte participative, les usagers ont pu également contribuer au projet, à travers cet outil numérique permettant de localiser les zones sujettes à débat.



DES SUJETS COMPLEXES ABORDÉS

Au cours de la concertation, de nombreux sujets ont été abordés :

- l'amélioration des correspondances ;
- l'optimisation de l'intermodalité ;
- la simplification des liaisons d'une gare à l'autre, principalement entre les gares de Lyon et d'Austerlitz d'une part, et la gare de Lyon et de la gare de Bercy d'autre part ;
- la signalétique et les services voyageurs.

Afin de rendre accessibles ces sujets à tous les participants, Île-de-France Mobilités a entrepris d'**expliquer le parcours usager** au moyen d'une vidéo et une infographie. Ces outils ont été diffusés lors des différentes rencontres.

Parmi les avis exprimés lors de la concertation, on compte un certain nombre de demandes des usagers dont :

- une signalétique et une information voyageurs renforcées dans l'ensemble des trois gares ;
- la requalification de l'entrée de la gare de Lyon rue de Bercy ;
- la reconfiguration du parvis de la gare de Bercy pour les piétons et les nouveaux usages ;
- la lisibilité des arrêts de bus de part et d'autre de la gare d'Austerlitz.

Le Conseil d'Île-de-France Mobilités du 13 février 2019 a approuvé le bilan de la concertation et a confirmé la nécessité de réaliser des Schémas de Principe des gares de Lyon, de Bercy et d'Austerlitz et de demander aux partenaires du projet d'intégrer dans leurs projets connexes les enseignements de cette concertation.

Le **bilan de la concertation**, disponible sur le site du projet (www.parcours-gares-lyon-bercy-austerlitz.fr), permet de consulter la synthèse des échanges et les principales questions abordées.



Contact Presse



Île-de-France Mobilités : Hélène Duguet, helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr, 01 82 53 80 90